

Projet de Plan d'urbanisme et de mobilité (PUM) 2050

Rencontres de préconsultation
Secteur de l'art et de la culture
6 et 20 août 2024

I. INTRODUCTION

1.1 Contexte global

Dans le cadre de la consultation publique sur le Projet de Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 (PUM), l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) a organisé une série de groupes de discussion, segmentés selon divers secteurs d'activités professionnelles. Les objectifs poursuivis étaient :

- recueillir les perceptions globales sur le projet de Plan d'urbanisme et de mobilité;
- identifier les forces et les faiblesses perçues;
- identifier les pistes d'amélioration.

D'une durée moyenne de deux heures et à partir d'un guide d'entretien, les groupes de discussion animés par l'OCPM se sont tenus entre le 6 et le 28 août 2024.

1.2 Synthèse — Arts et culture

Le présent compte rendu fait état des commentaires recueillis lors des groupes du secteur de l'art et de la culture qui se sont tenus les 6 et 20 août 2024.

Les organismes suivants étaient présents :

- Culture Montréal;
- Mtl 24/24;
- Partenariat du Quartier des spectacles (QDS);
- Scènes de musique alternative du Québec (SMAQ);
- Service de la culture de la Ville de Montréal.

II. IMPRESSION GÉNÉRALE

Dans l'ensemble, on estime que le projet de PUM est visionnaire, quoiqu'il fasse preuve d'un manque d'ambition, particulièrement en ce qui a trait à l'art et la culture. Dans sa forme actuelle, le PUM propose une vision fragmentée de l'art et de la culture, sans que l'on y perçoive une affirmation de sa place dans les intentions de la Ville.

Au-delà de cette impression générale, on met en évidence un certain nombre de faiblesses dans la proposition de la Ville, notamment, en matière de :

- art et culture;
- développement économique (incluant l'économie nocturne);
- logement et espaces de création abordables;
- cohabitation sociale dans le QDS;
- usages du territoire et logistique;
- identité montréalaise;
- mise en œuvre du PUM.

III. VISION

3.1 Une ville *verte, juste et résiliente*

La vision proposée par le projet de PUM est la suivante : en 2050, Montréal est une ville *verte, juste et résiliente*.

Avec cette proposition de vision, on comprend d'abord que la ville, en 2050, est *verte* parce qu'elle est dotée d'un projet écologique, qu'elle offre une bonne qualité de vie, et est « promenable », c'est-à-dire qu'il est sécuritaire et agréable de se promener à pied d'un quartier à l'autre.

On comprend ensuite que la ville est *juste* parce qu'elle se préoccupe de l'équité sociale, notamment pour les artistes.

Puis, on comprend qu'elle est *résiliente* parce qu'elle est prête à effectuer la transition climatique, elle est capable de s'adapter aux imprévus (pandémies, catastrophes naturelles, crises économiques, etc.), elle possède une identité forte et unique et elle permet à l'art de s'exprimer.

3.2 Lacunes

Cependant, on souligne que cette vision présente quatre lacunes.

Premièrement, on n'y trouve pas l'identité distinctive de Montréal. En d'autres termes, c'est une vision qui pourrait être plaquée sur n'importe quelle ville.

Deuxièmement, la notion de rencontre est absente. Or, les organismes du secteur de l'art et de la culture conçoivent leurs projets afin d'encourager la population à se rencontrer dans l'espace public.

Troisièmement, il n'y a pas de mentions du caractère festif de la ville et de sa population. C'est pourtant la carte de visite de Montréal à l'international.

Quatrièmement, cette vision ne suggère en rien la présence indéniable de l'art et de la culture comme moteur de la ville, cette dernière étant pourtant une métropole culturelle.

IV. FORCES ET FAIBLESSES

4.1 Forces

- Les objectifs et cibles en matière de logement abordable sont louables. Ce point est particulièrement important pour les artistes parce que ce n'est pas une population riche.
- Les stratégies de valorisation du patrimoine et du paysage sont convaincantes.
- Le concept d'*intensification urbaine* représente une vision intelligente de la densification. Toutefois, il mériterait d'être mieux vulgarisé dans le PUM.
- Les objectifs visant la valorisation du paysage comme territoire tel que perçu par la population sont inspirants.
- Les stratégies de repartage de l'espace de la rue et de « quartiers 15 minutes » sont convaincantes. Par exemple, l'objectif de consacrer au moins 30 % de l'espace des rues au transport actif et collectif ainsi qu'aux infrastructures vertes représente un pas dans la bonne direction.
- L'objectif d'aménager six grands corridors verts et de rendre les berges accessibles est apprécié.
- De manière générale, la réalisation des objectifs du PUM devrait offrir une meilleure qualité de vie pour la population montréalaise.

4.2 Faiblesses

4.2.1 Art et culture

a) Enjeux

- On insiste sur l'absence d'une vision affirmée de l'art et de la culture. Dans sa forme actuelle, le PUM ne reconnaît pas l'importance de l'art et de la culture comme force d'attraction internationale et les importantes retombées sociales et économiques de ce secteur d'activités. Pour preuve, on souligne et regrette que le QDS, lieu reconnu internationalement, ne soit jamais mentionné dans les textes du projet soumis à la consultation.
- Les dimensions festives et esthétiques de la culture sont absentes.
- Les orientations du Plan relativement au secteur sont surtout axées sur les grands événements et les équipements, ce qui évacue une grande partie de l'écosystème culturel. L'art et la culture, c'est aussi l'aménagement et l'animation de l'espace public, les lieux de diffusion de l'art et de la culture, la mise en valeur de l'identité des lieux, la transformation de la perception du territoire, etc.

- La question de l’accessibilité de l’art et de la culture en dehors du QDS est escamotée. En cette matière, il est vrai que le QDS constitue le cœur de la ville, mais l’art et la culture doivent être accessibles dans tous les quartiers.

b) Propositions et pistes de réflexion

- Intégrer une perspective artistique et culturelle à la vision, notamment en intégrant un paragraphe sur l’aménagement culturel du territoire dans le Chapitre 1.
- Intégrer la vision de la ville en ce qui a trait à l’aménagement culturel en lien avec les territoires emblématiques.
- Greffer l’art et la culture aux orientations actuelles à l’aide des objectifs additionnels. Par exemple, la mise en valeur des espaces de diffusion artistiques et culturels pourrait être ajoutée à l’Orientation 7.
- Ajouter une orientation consacrée à l’art et la culture.
- Fixer des cibles d’accessibilité à l’art et la culture dans tous les quartiers en s’appuyant sur le potentiel des infrastructures locales (parcs, bibliothèques, Maisons de la culture, etc.).
- Ajouter le pôle olympique aux territoires emblématiques afin de mettre en lumière l’est de Montréal.

4.2.2 Développement économique

a) Enjeux

- Le PUM ne donne pas beaucoup de place au développement économique. Montréal est pourtant un pôle économique majeur en Amérique du Nord.
- L’économie nocturne est absente du PUM. Il s’agit pourtant d’un secteur à fort potentiel économique.
- La réglementation de la vie nocturne, notamment en ce qui a trait à la gestion du bruit, nuit à cette économie. Dans les dernières années, plusieurs espaces de diffusion artistiques et culturels ont dû fermer leur porte en raison de nombreuses amendes pour bruit nocturne excessif.

b) Propositions et pistes de réflexion

- Utiliser les aménagements culturels comme leviers économiques. L’implantation d’équipements culturels (théâtre, salle de concert, cinéma, etc.) dans un quartier peut encourager le développement économique local. Cette stratégie devrait être intégrée aux orientations économiques du PUM.
- Créer des zones de vitalité nocturne (ex. : secteur des Faubourgs) dans le PUM avec une réglementation du bruit plus permissive afin de permettre à l’économie

nocturne de s'y épanouir. Ces zones pourraient être développées en partenariat avec des spécialistes, des artistes et des organismes tels que la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM) et Tourisme Montréal.

- Trouver des solutions innovantes pour régler les problèmes entraînés par le bruit nocturne.

4.2.3 Logements et espaces de création abordables

a) Enjeux

- Bien que les objectifs et cibles en matière de logement abordable soient louables, on ne sent pas que le PUM donne les moyens à la Ville de les atteindre. Le PUM effleure la question du financement du logement abordable et ne touche pas aux délais d'obtention de permis de construction.
- Le zonage incitatif est une fausse bonne idée parce qu'on ouvre la porte à ce que des sociétés de promotion immobilière construisent sans tenir compte de la trame urbaine.
- Si la crise du logement persiste, l'embourgeoisement forcera la communauté artistique à s'exiler dans les couronnes de Montréal faute de pouvoir de trouver un logement et un espace de création à prix abordable.

b) Propositions et pistes de réflexion

- Se donner les moyens d'atteindre les objectifs et cibles en matière de logement abordable en clarifiant la stratégie de financement et établissant une stratégie pour réduire les délais d'obtention de permis de construction.
- Permettre des hauteurs plus importantes sur tout le territoire afin d'améliorer l'abordabilité des logements.
- Encourager la requalification de bâtiments vacants en espaces de création abordables.

4.2.4 Cohabitation sociale dans le QDS

a) Enjeux

- La cohabitation sociale entre les spectacles, la vente de stupéfiant, les centres d'injections supervisés et les populations marginalisées représentent des défis importants dans le QDS, particulièrement sur la place Émilie-Gamelin.
- Cela dit, la cohabitation harmonieuse peut être possible à l'aide de partenariats avec le SPVM et les organismes communautaires œuvrant auprès des populations marginalisées, partenariats ayant mené à des mesures concrètes. Par exemple, une zone de tolérance à la petite criminalité, dans laquelle la revente de drogue est tolérée, a été délimitée près de la place Émilie-Gamelin. Cette mesure a pour effet

de diminuer les tensions entre le SPVM et les populations marginalisées en plus de circonscrire la petite criminalité à un secteur éloigné des événements artistiques et culturels.

- Paradoxalement, la cohabitation sociale se fait mieux lors des événements parce que la forte affluence crée un sentiment de sécurité. Par conséquent, la cohabitation est plus facile l'été, soit la saison durant laquelle il y a le plus d'événements.

b) Propositions

- Poursuivre l'approche par partenariat afin de maintenir la cohésion sociale dans et à proximité du QDS.
- Exporter le modèle de gestion de la mixité sociale du QDS à d'autres secteurs.

4.2.5 Usages du territoire et logistique

a) Enjeux

- La question des changements d'usages est peu abordée. Actuellement, il existe beaucoup de processus, mais on ignore comment réellement changer les usages. Par exemple, des organismes du secteur tentent de rendre la rue Sainte-Catherine piétonne à longueur d'année, mais, malgré un appui populaire massif, ils se butent à des processus opaques.
- La question de la logistique est peu développée. L'accessibilité de l'espace pour les véhicules d'urgence et de déneigement demeure l'étalon sur lequel sont basées les règles. Cela constitue un obstacle majeur à certaines transformations de l'espace public (piétonnisation, scènes extérieures, terrasses, etc.).

b) Propositions et pistes de réflexion

- Simplifier les processus pour changer les usages en tirant profit des fonctions (habiter, se récréer, travailler, circuler).
- Accroître la flexibilité logistique en s'inspirant de stratégies adoptées par d'autres villes. Par exemple, certaines villes européennes ont diminué la taille des véhicules d'urgence afin de laisser plus d'espace aux autres usages de la rue.

4.2.6 Identité montréalaise

a) Enjeux

- Comme mentionné plus haut, le caractère et l'identité de Montréal ne sont pas présents dans le PUM. On n'y trouve ni la ville touristique, ni la ville de savoir, ni la ville internationale.

- L’aspect humain de la ville est occulté, le PUM semble désincarné. On parle beaucoup d’espaces, mais peu des gens qui utilisent ces espaces.

4.2.7 Mise en œuvre

a) Enjeux

- Le PUM laisse beaucoup de leviers aux arrondissements. Il est difficile de garantir l’atteinte des cibles établies en l’absence de balises claires qui ne pourront pas être contournées par les arrondissements.
- Le Chapitre 7 présente plusieurs outils urbanistiques et réglementaires (PPU, PAE, plans de développement économique et social, etc.) pour assurer la réalisation des objectifs du PUM. Si on comprend en quoi consistent ces outils, on voit difficilement comment ces outils seront utilisés concrètement.